

ENTRETIEN ET RÉPARATION DE BATEAUX D'AVIRON



OBJECTIFS

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Connaître et identifier le matériel d'aviron,
- Identifier les différents dégâts,
- Déterminer et maîtriser les différents processus d'intervention,
- Entretien du matériel d'aviron.

CONTENU

Les grandes notions abordées :

- Connaissance des produits,
- Connaissance des techniques,
- Travaux pratiques - Mise en application professionnelle.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

Moyens pédagogiques :

- Formation en présentiel,
- Démonstrations,
- Travaux pratiques encadrés.

Moyens techniques :

- Séances pratiquées sur du matériel de club.

Évaluation :

Evaluation des compétences acquises.

Accessibilité :

Pour toutes personnes en situation de handicap, merci de prendre contact avec le référent handicap de la FFA pour étudier l'aménagement éventuel du parcours de formation.

Hélène GIGLEUX - helene.gigleux@ffaviron.fr

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

Responsable pédagogique :

Julien SUCHODOLSKI - julien.suchodolski@ffaviron.fr

Les formateurs :

- David HÉNIN – Responsable maintenance des équipes nationales d'aviron
- Julien SUCHODOLSKI – Technicien Sportif de la Région Centre Val de Loire et formateur «entretien de matériel d'aviron»

Responsable administratif :

Virginie TELLIEZ - formation@ffaviron.fr

PUBLIC

Toute personne intervenant dans une structure d'aviron

Licencié FFA de plus de 18 ans.

Durée : 2 jours / 13 heures

Frais pédagogique :

Bénévoles : 195 € (15€/heure)

Salariés : 325 € (25€/heure)

Frais restauration (repas de midi) : 30€ (2 repas)

Inscription : Sur le site de la FFA

Date limite d'inscription, 30 jours avant le début de la formation.

Effectif : 12 personnes maximum

Lieux et dates :

Consultez le Calendrier des formations sur le site FFA

Matériel à prévoir : Tenue d'atelier (gants et masques sont fournis par l'organisateur).

Organisme de formation FFA : n° 11 94 05328 94

Les frais pédagogiques et les frais annexes sont à la charge de la structure/du participant
Les formations proposées par la FFA sont éligibles aux financements des OPCO.